

ASSOCIATION AMICALE

DES

ANCIENS ÉLÈVES

DU

PENSIONNAT SAINTE-MARIE

A QUIMPER

COMPTE-RENDU

DE L'INQUIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le Dimanche 14 Mai 1893.



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

18 — RUE DES BOUCHERIES — 18

*Constitution de l'association
de l'association des anciens élèves*



LISTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES DES FRÈRES

ANNÉES de fondation	VILLES	PRÉSIDENTS	ADRESSES	TITRES COMPLÉMENTAIRES
1889	Aix (Bouches-du-Rhône)	DE PELERIN	Rue Manuel, 29	Des Ecoles des Frères.
1887	Alais (Gard)	LECULL	Boulevard Gambetta, 13, Nîmes	Du Pensionnat des Frères.
1889	Amiens (Somme)	GAVOUCÈRE	Rue Lemaitre, 7	Des Ecoles des Frères.
1889	Angers (Maine-et-Loire)	VIDON, Elie	Rue des Jacobins	Des Ecoles des Frères.
1886	Annonay (Ardeche)	BOULLE, Marius	Rue Boissy-d'Anglas, 16	Du Pensionnat des Frères.
1880	Avignon (Vaucluse)	FLEUROT, Edmond	Rue Limas, 15	Du Pensionnat des Frères.
1888	Baume-les-D. (Doubs)	RÉGNIER, Edmond		Des Ecoles des Frères.
1883	Bayeux (Calvados)	MORELOT, Henri	Propriétaire à Beune	Des Ecoles des Frères.
1875	Beaune (Côte-d'Or)	BLANCHERMIN, Paul	Rue Soufflot, 17, Paris	De l'Institut agricole des Frères.
1867	Beauvais (Oise)	SIRIOU, Achille, *	Rue d'Assas, 68, Paris	Du Pensionnat Saint-Joseph.
1886	Bernay (Eure)	CORNIER, Raymond	Horticulteur	Des Ecoles des Frères.
1884	Béziers (Hérault)	BILLIÈRE, Noël	Route d'Espagne	Du Pensionnat des Frères.
1880	Blois (Loir-et-Cher)	DELAGRANGE, Ernest	Place Saint-Louis, 2	Des Ecoles des Frères.
1891	Bordeaux (Gironde)	BERNAT, Elie, aîné	Cours de Tourny, 11	Des Ecoles des Frères.
1888	Bourg (Ain)	ROJAT, Emile	Rue d'Espagne	Des Ecoles des Frères.
1887	Bourg-Argental (Loire)	PONCIN, Emile	Rue Grusse	Du Pensionnat des Frères.
1884	Caen (Calvados)	DUMAINE, Adolphe	Rue des Rosiers	Du Pensionnat Saint-Joseph.
1885	—	CAPPE, Fernand	Rue Denon, 18	Des Ecoles des Frères.
1887	Châlon sur-Saône (S.-et-L.)	PROST, Léon	Rue des Jacobins, 19	Des Ecoles des Frères.
1865	Clermont (Puy-de-Dôme)	ASTIER, Antoine		Littéraire du Pens. des Frères.
1889	Blois (Loir-et-Cher)	OVIÈRE, Louis, fils		Du Pensionnat Saint-Joseph.
1861	Darnétal (Seine-Inférieure)	POUPON, Auguste	Rue de la Liberté, 32	Des Ecoles des Frères.
1885	Dijon (Côte-d'Or)	DEBROUWER, L.		Des Ecoles des Frères.
1888	Dunkerque (Nord)	MAUBEC	Rue de la Justice, 19	Des Ecoles des Frères.
1888	Elbeuf (Seine-Inférieure)	FAURE, Casimir	Place Victor-Hugo	Des Ecoles des Frères.
1886	Grenoble (Isère)	BARON	Rue Sainte-Ursule	Des Ecoles des Frères.
1889	La Ciotat (Bouch.-du-R.)			

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE A QUIMPER

COMPTE-RENDU DE LA CINQUIÈME RÉUNION GÉNÉRALE TENUE LE DIMANCHE 14 MAI 1892

VISITE DU COMITÉ A S. G. MGR VALLEAU

Le samedi, 25 Mars, vers 1 heure 1/2, MM. les Membres du Comité quittaient le Pensionnat, pour aller offrir à Mgr Valteau, au nom des Anciens Elèves de Sainte-Marie, leurs hommages de filiale affection. Admis en présence de Sa Grandeur, M. le Président, se faisant l'interprète de tous, a présenté à Monseigneur ses vœux et ses promesses d'absolu dévouement; il l'a prié de vouloir bien s'intéresser à cette Œuvre, et d'accepter la présidence d'honneur de notre Association. Dès les premiers mots, Sa Grandeur nous a témoigné une touchante bienveillance; puis, prenant la parole avec une familiarité vraiment paternelle, Monseigneur s'est enquis avec intérêt de la marche de notre Œuvre, de notre nombre, de nos réunions :

« J'aime beaucoup ces Sociétés Amicales, nous a-t-il dit. Elles « font un très grand bien aux établissements qui les ont fondées « et aux membres qui en font partie; elles conservent les cœurs « constamment dévoués à la cause de l'éducation chrétienne, et « les rendent au besoin ses défenseurs énergiques; elles leur « rappellent les leçons et les exemples reçus autrefois, et en con- « servent les fruits. Il n'y a guère d'établissement important qui, « aujourd'hui, n'ait sa Société d'Anciens Elèves. Vous êtes, Mes- « sieurs, les élèves des Frères; c'est dire que vous avez reçu une « solide instruction, et une éducation chrétienne. Conservez-en « les traditions, et soyez toujours, parmi vos concitoyens, des « hommes de bon exemple..... »

« Quand j'étais en Saintonge, je faisais aussi partie d'une Association fondée au Collège où j'ai fait mes études ; je faisais même partie du Comité, et j'ai toujours été très fidèle aux réunions : j'y tenais beaucoup. Elles sont si gaies, ces Assemblées d'Anciens Camarades, heureux de se rencontrer pour un jour sur le chemin de la vie ! »

Puis, s'adressant à M. le Président, Monseigneur lui demanda l'époque fixée pour la prochaine Assemblée générale.... « Le 14 Mai ! reprit-il, après un moment de silence, je ne sais pas si je serai à Quimper, ... mais je vais pouvoir vous le dire. Et Monseigneur nous quitta un instant, puis revint avec le Tableau des Visites pastorales. « Je regrette bien de ne pouvoir être des vôtres en cette circonstance, nous dit Sa Grandeur : le 14 Mai, je serai au Folgoët ; mais j'espère qu'une autre fois, il me sera possible d'y assister. J'aimerais à me trouver au milieu de vous, Messieurs, dans ce beau Pensionnat Sainte-Marie, dont je connais déjà l'importance... Mettez, nous dit encore Monseigneur, mettez votre Association à la portée de toutes les bourses, afin que ce soit vraiment une Société Amicale des Anciens Elèves des Frères. » Puis avisant M. le chanoine Rossi : « Vous êtes aussi un élève des Frères, M. Rossi ? — Oui, Monseigneur. — Alors, reprit Sa Grandeur, nous sommes tous ici Anciens Elèves des Frères ! » Et Monseigneur rappela le souvenir du cher Frère Albéron, le maître de ses premières années, et de l'Ecole chrétienne de Saintes, son œuvre de prédilection...

Puis, avant de nous congédier, il voulut bien bénir l'Association Amicale et les membres qui la représentaient. Nous nous sommes retirés profondément touchés, d'une réception si pleine de simplicité et de cordialité.

Que notre vénéré Président d'honneur veuille bien agréer, avec tous nos remerciements, l'expression du plus profond respect et du filial amour des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie !

Ad multos annos !

Nous ne croyons pouvoir mieux commencer notre compte-rendu, qu'en mettant sous les yeux de nos camarades l'article consacré par la *Semaine religieuse* de Quimper, à notre réunion amicale.

Dimanche, 14 Mai, avait lieu, au Pensionnat Sainte-Marie, la réunion des Anciens Elèves : vraie fête de famille, pleine de franche cordialité. C'est que, comme l'a dit excellemment le T. Ch. Frère Directeur, « l'Association Amicale » ne connaît qu'une devise : « la charité ! » et la charité est la mère de la fraternité véritable....

M. Bourlié, curé de Douarnenez, ancien aumônier de l'établissement, a célébré la messe, pendant laquelle des artistes, amis des Frères, ont fait admirer leur talent comme chanteurs ou comme instrumentistes. Un ancien élève, M. Cogneau, professeur de philosophie au Grand-Séminaire, a, dans une allocution pleine d'à-propos, rappelé les avantages de l'instruction chrétienne, base nécessaire de toute éducation, et le devoir de conserver l'esprit

chrétien, en demeurant et en se montrant toujours et partout élèves des Frères.

A midi, tout le monde se réunit dans la salle du banquet, ornée avec le goût le plus intelligent : on embrasse d'un coup d'œil l'histoire de l'Institut du Bienheureux de la Salle et celle de la maison des *Likès*, devenue le Pensionnat Sainte-Marie. Au-dessous des portraits des Supérieurs généraux de l'ordre, on lit les noms des Directeurs de l'établissement de Quimper, depuis sa fondation par M. l'abbé Morisset, en 1837. Remis aux mains des Frères en 1846, le Pensionnat s'est développé sous l'habile direction du F. Charlemagne (1846-1854). Le F. Dagobert (1854-78) continua l'œuvre si bien commencée : il entreprit et eut la joie de terminer la construction du magnifique établissement qui nous reçoit aujourd'hui. Après lui vint (1878-84) le F. Conrad, de si douce et si sainte mémoire, puis (1884-87) le F. Cyrille de Jésus, dont nous regrettons l'absence à cette fête, enfin le F. Cyrille des Anges, l'excellent Directeur actuel, qui a fondé « l'Association amicale », dont il organise si bien les réunions annuelles.

A côté de ceux des Directeurs, nous voyons avec bonheur figurer les noms des trois Frères les plus anciens de l'établissement, qui peuvent faire valoir — ils n'y pensent même pas ! — des services vraiment exceptionnels : Frère Hubert, professeur depuis 1863, — Frère Diogènes, que ses élèves de 1852 retrouvent aussi actif, presque aussi jeune, surtout aussi aimable, aussi prévenant pour tous, — Frère Capréole, économe depuis 1846 : aujourd'hui devenu aveugle, au lieu d'aligner des chiffres, il récite des rosaires, sans que son infirmité ait altéré sa bonne humeur.

.... Au dessert, le sympathique Président, M. Eugène Bolloré, a donné lecture de plusieurs télégrammes, entre autres de Mgr Valleau, qui, de Lesneven en tournée pastorale, envoie ses remerciements et sa bénédiction, et du T. H. Frère Joseph, supérieur général de l'Institut.... Nous ne pouvons que mentionner les toasts qui ont été portés, dans les meilleurs termes, par M. Bolloré, par M. le Président de l'Association de Lorient et par le Cher Frère Directeur....

A 3 heures, une séance récréative, au programme le plus varié et des mieux réussis, réunissait, dans la grande salle des fêtes, les invités qui se sont ensuite séparés, en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

ORDRE DE LA JOURNÉE

A 9 heures, les élèves actuels, rangés dans la grande cour, attendent leurs aînés ; leur groupement présente un agréable coup d'œil. Bientôt paraît M. Eugène Bolloré ; la musique jette alors aux échos les notes joyeuses du « La Ferté-Saint-Aubin » pas redoublé nerveux et brillant, dû à l'éminent chef de musique de l'Ecole d'artillerie du 5^e Corps d'armée, M. Gillard. Ce morceau présente des difficultés assez sérieuses à des jeunes gens, pour qui la musique n'est que chose secondaire ; aussi, quand nous aurons dit que nos petits artistes ont dû nous le servir une seconde fois au concert de l'après-midi, nous croirons avoir suffisamment fait l'éloge du maître et des élèves. Après la musique, un élève, se détachant du groupe charmant formé par ses camarades, s'avance vers nous et nous adresse le compliment suivant :

CHERS ANCIENS,

Pour la cinquième fois, nous vous voyons revenir dans ce séjour de vos plus jeunes et plus heureuses années, pour rafraîchir ces souvenirs d'écolier, que l'éloignement n'efface point.

C'est une halte sur le chemin de la vie. Vous marchez par des sentiers différents et, pour une fois encore, vous êtes venus vous réunir au point de départ, la même où vous aviez pris naguère les provisions du voyage.

Nous vous aimons sans vous connaître tous, Messieurs ; n'êtes vous pas comme les aînés de cette longue famille qui, toute vive et joyeuse, vient s'abriter et croître dans ces murs, pour épancher chaque année au dehors des âmes préparées aux luttes de la vie ?

Nous vous remercions de l'exemple que vous nous donnez. C'est la même éducation que nous recevons qui vous a rendus forts et dévoués à toutes les nobles causes. Vous avez correspondu aux enseignements de nos bons Maîtres, et Dieu vous a bénis. Puissions-nous imiter votre exemple !

Puissions-nous rester, comme vous, fidèles à nos souvenirs d'enfants, à notre éducation chrétienne, à notre vieille foi bretonne !

En vous voyant, nous redisons volontiers les paroles du jeune *Lez-Breiz* à l'aspect des vaillants chevaliers :

Ha me a fell d'in monet gant ho,
Ha monet da varc'heg evel-t-ho.

Et moi je veux aller avec eux
Et devenir chevalier comme eux.

En attendant le jour où nous serons des vôtres, nous vous souhaitons aujourd'hui, au nom du Cher Frère Directeur et de tous nos professeurs, la bienvenue la plus amicale. Nous participerons à vos joies et à vos plaisirs, et nous les favoriserons en cherchant à vous faire passer quelques heures agréables ; repos d'un jour qui fortifiera votre âme et lui fera reprendre demain avec plus de courage les honorables labeurs de votre vie.

A ces souhaits affectueux, M. le Président répond :

MES CHERS AMIS,

« L'absence ni le temps ne sont rien quand on aime » a dit un grand poète.

Notre jeune ami vient de nous le rappeler dans son aimable allocution à l'adresse de vos chers anciens.

En effet, les souvenirs d'écolier sont de ceux qu'on n'oublie pas ; et quelles que soient les affections que Dieu nous réserve dans l'avenir, il y aura toujours une place dans notre cœur pour nos premiers maîtres et nos premières impressions.

Bénissez donc, chers Amis, le ciel qui, au début de votre existence, a mis si largement à votre disposition les enseignements de la morale chrétienne, et qui vous a tracé la voie droite et sûre que doit suivre tout bon français.

Faites, à votre tour, chers Amis, une ample provision de voyage, car, aux diverses étapes de la vie, des embûches de toute nature se dresseront devant vous, et vous n'aurez jamais trop cuirassé votre âme pour résister aux séductions du monde et aux folies du siècle.

Si, par faiblesse humaine, vous succombiez dans la lutte, vous ne désespéreriez pas ; vous reviendriez ici, à Sainte-Marie, comme vers une oasis dans le désert, et vous y trouveriez de mêmes bons Frères comme par le passé ; ils vous tendraient une main généreuse et vous aideraient à poursuivre votre chemin en vaillants chrétiens et en fidèles français d'Armorique, prêts à vous écrier comme autrefois nos fiers ancêtres :

« *Potius mori quam fœdari !* »

« Plutôt la mort que la souillure ! »

La musique joue un nouveau morceau, puis l'on se rend à la chapelle.

M. l'abbé Cogneau, dans une allocution pleine de cœur, dont nous regrettons de n'avoir que le résumé, nous rappelle ce que nous avons été sur les bancs de l'école et ce que nous devons être dans le monde.

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

C'est sous l'impression d'un double sentiment que j'ai accepté votre invitation à prendre aujourd'hui la parole : j'ai été touché de votre confiance et de votre bienveillance ; j'ai ressenti aussi une véritable joie, car je trouvais enfin l'occasion de contenter un désir bien cher à mon cœur depuis le jour où parla en moi la vocation sacerdotale : le désir de faire quelque bien, de produire quelque fruit de salut dans les âmes de mes condisciples d'alors et de tous ceux qui avaient été ou qui seraient encore les élèves des Frères dans cette maison.

Puisque cette fête est, pour une grande part, une fête de souvenirs, je vous demande de revenir avec moi sur nos années d'école : j'espère y trouver quelque utile enseignement. Les lieux que nous revoyons, les Frères qui sont encore ici nous rappellent bien d'un côté notre vie d'écolier, avec ses épisodes tantôt gais, tantôt tristes, de l'autre, la vie toute de travail et de dévouement de nos maîtres. Dans quel but notre jeunesse fut-elle confiée aux Frères ? Dans quel but fut-elle conduite ainsi ? Sans doute, c'était pour que nous fussions instruits dans les lettres et les sciences humaines, et nous savons avec quelle supériorité les fils du Bienheureux de la Salle accomplissent toujours cette partie de leur mission !

Mais il y avait un but plus noble et plus élevé. Nous étions ici surtout pour recevoir l'instruction religieuse et nous former à la vie chrétienne. Toutes les sciences humaines pâlisent devant cette science sublime en ses doctrines, divine dans ses origines, nécessaire à tous. C'est ici surtout que nous avons dû l'apprendre comme aussi nous avons dû nous former ici sérieusement à la pratique de tous nos devoirs de chrétiens et aux luttes de la vie.

Eh bien ! sommes-nous réunis en ce jour pour renier ce passé ? Non, Messieurs, mille fois non, et je plaindrais celui d'entre vous qui trouverait ces souvenirs pénibles ou gênants. Nous n'avons pas le droit de renoncer aujourd'hui à ce qui fit tout l'honneur et la gloire de notre jeunesse. Et pourtant, telle est l'inconséquence de l'homme qu'il garde son estime aux sciences humaines, qu'il en entreprend l'étude à nouveau, par nécessité ou par goût, alors qu'il oublie sans regret, qu'il néglige et méprise même la science du salut, la plus belle, la plus utile, la plus nécessaire surtout qui soit au monde. Et la conduite s'en ressent, l'indifférence et l'impiété s'étendent de plus en plus avec l'ignorance de cette science divine, si bien qu'on ne pourrait se douter, à voir vivre les hommes, qu'un Dieu a voulu souffrir et mourir pour les sauver ! O mon Dieu, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

J'ai tort. Ils le savent bien, toujours, ceux qui ont reçu, comme nous, une éducation chrétienne, et qui désertent ensuite l'Eglise qui les a élevés. Ne soyons pas de ceux-là. Estimons l'enseignement chrétien ; défendons-le courageusement, réclamez-le énergiquement pour les enfants baptisés dans le sang de Jésus-Christ, et mettons notre vie d'accord avec cet enseignement, servons d'exemple aux enfants de cette école, que les Frères puissent dire en nous montrant : Faites comme eux. Et maintenant pendant le Saint Sacrifice, soyons reconnaissants, souvenons-nous de nos maîtres, de nos condisciples, vivants et défunts, et prions pour eux.

La sainte Messe commence. M. l'abbé Bourlé, ancien aumônier, curé de Douarnenez, toujours dévoué au Pensionnat, a bien voulu venir offrir le Saint-Sacrifice pour nos chers défunts : qu'il reçoive ici nos sentiments de profonde gratitude.

A l'Offertoire et à la Communion, M. Leper, violoncelliste, de Lorient, ayant pour accompagnateur M. Facon, organiste, de la même ville, nous tient sous le charme de son talent pendant quelques instants, que nous trouvons bien courts.

A l'élévation, M. Paul Séchez, de Nantes, nous fournit l'occasion d'admirer l'excellence de sa voix, dans un magnifique *Ave verum*.

Le Salut du T. S. Sacrement suit immédiatement la Messe.

M. Charles Séchez, de Quimper, avec le talent que tout le monde lui connaît, nous fait entendre le bel *Ave Maria* de M. Thomas, organiste de la Cathédrale, et ancien élève, que nous remercions sincèrement d'avoir bien voulu tenir l'orgue au Pensionnat, à l'occasion de notre fête.

Le Salut achevé, tous, debout, nous sommes fiers d'affirmer notre foi par l'organe de M. Paul Séchez, qui chante le *Credo* de Paul de Chazot.

Je crois en Dieu, le roi du Ciel et de la terre,
Qui sema l'infini de tant d'astres de feu !
Qui créa du soleil la féconde lumière :
Je crois en Dieu ! Je crois en Dieu !

Je crois en Dieu, le Maître et la source des choses,
Qui prête au vaste Ciel un si beau reflet bleu !
Qui fleurit le printemps et de lis et de roses :
Je crois en Dieu ! Je crois en Dieu !

Je crois en Dieu, le Père et le Juge suprême,
Nous enseignant le bien, la sagesse en tout lieu.
L'oiseau, dès son réveil, nous chante son poème :
Je crois en Dieu ! Je crois en Dieu !

Je crois en Dieu, à la vie éternelle,
Car rien ne doit finir, car il n'est point d'adieu !
Je crois à l'espérance ouvrant sur nous son aile :
Je crois en Dieu ! Je crois en Dieu !

Il nous sera donné encore, ce soir, à la séance récréative, d'entendre Messieurs les Artistes ; mais nous voulons, dès maintenant, les remercier d'avoir bien voulu faire trêve à leurs occupations ordinaires pour venir jusqu'à nous : qu'ils veuillent bien agréer l'expression de notre sincère reconnaissance, et qu'ils nous permettent de conserver l'espoir de les retrouver l'an prochain dans notre établissement de Sainte-Marie !

Une petite heure nous reste avant l'assemblée générale. Quelques-uns en profitent pour voir leurs enfants, leurs frères, leurs amis, assis aujourd'hui sur les mêmes bancs qu'ils occupaient naguère ; d'autres, se répandent dans les jardins et s'épanchent en conversations interminables : on a tant de choses à se dire ! Un son de cloche annonce soudain qu'il faut interrompre les confidences et monter à la grande salle. Nous obéissons.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A 11 heures, M. le Président déclare la séance ouverte et prononce le discours suivant :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Je vous souhaite à tous la bienvenue, très heureux de retrouver cette année parmi nous notre aimable hôte de l'an dernier, M. le Président de l'Amicale de Lorient, que le très cher Frère Dosas, Directeur des Frères des Ecoles chrétiennes de la même ville, a eu l'amabilité d'accompagner.

M. Saulnier ne perd pas une occasion de témoigner sa sympathie à ses camarades de Quimper, et, il y a 15 jours, notre excellent Directeur et moi, nous recevions de ses chers Lorientais les marques de la plus fraternelle amitié. Au nom de notre Association tout entière, je le remercie bien cordialement.

J'exprime le même sentiment de gratitude au très cher Frère Dosas qui nous a comblés des plus délicates prévenances.

J'adresse aussi tous nos remerciements à M. Eugène Duviard. Notre bienfaiteur Lyonnais tient à persévérer dans les bonnes habitudes, et, en m'adressant récemment sa cotisation de 20 francs, il m'a fait un nouvel envoi de divers objets pour le théâtre de Sainte-Marie.

Je remercie de même tous nos autres membres bienfaiteurs. Ils étaient quatre au 29 Mai 1892 ; ils sont douze aujourd'hui. C'est une marche en avant que je constate avec plaisir.

Leur nombre devrait même être de treize, mais la mort nous a enlevé le comte de Coëtlogon, décédé subitement depuis peu à Paris. Son amabilité, sa générosité bien connue, lui avaient gagné l'estime de tous.

Saluons sa mémoire et prions Dieu pour lui !

J'exprime aussi toute ma reconnaissance à nos chers membres correspondants, en les priant néanmoins de montrer plus de zèle encore, si c'est possible, dans le recrutement des sociétaires. Qu'ils agissent tous comme nos amis Le Borgne, de Châteaulin et Fily, de Plogonnec, et notre Association ne tardera pas à devenir de plus en plus florissante.

En raison du grand nombre d'élèves qui sortent chaque année de notre vaste Pensionnat Sainte-Marie, nous devrions être beaucoup plus nombreux que nous ne le sommes. Voilà !... chacun compte sur son voisin pour s'éviter un dérangement quelconque.

Et cependant : « Ne t'attends qu'à toi seul ; c'est un commun proverbe » a dit le bonhomme La Fontaine.

Chacun de nous, Messieurs, devrait agir comme s'il était seul chargé du recrutement des adhérents. Ce serait le meilleur moyen de faire de notre Association une société nombreuse et riche.

Nos finances sont assurément très bonnes : nous avons 1467 francs en caisse, mais je ne saurais trop vous répéter que de l'importance de nos richesses dépend celle de nos bienfaits.

Est-il œuvre plus belle que celle de venir en aide aux enfants de nos anciens camarades !

Les chers enfants qui ont déjà été confiés à nos bons Frères répondent, d'ailleurs, pleinement aux sacrifices que l'Association fait pour eux.

Jusqu'à nouvel ordre, cependant, nous ne voudrions plus accorder de bourses entières ; nous préférons répartir nos ressources entre un plus grand nombre d'enfants. J'ose espérer, Messieurs, que vous voudrez bien ratifier ce vœu du Comité, inspiré par le seul désir d'être utile à tous.

Si quelques-uns d'entre vous connaissaient des enfants intéressants dont les parents auraient été au Pensionnat, je les prie de m'en faire connaître

les noms après la séance et le Comité se chargera ensuite d'étudier les demandes.

Je m'adresse de préférence à ceux de la campagne, ne voulant nullement qu'il soit dit que notre Association favorise les enfants de la ville, alors qu'au Pensionnat, les enfants de la campagne sont en très grande majorité.

Laissez-moi aussi, Messieurs, faire appel à votre confraternité, en vous invitant à vous soutenir tous les uns les autres dans vos intérêts réciproques. C'est là un des buts de notre Société Amicale et le meilleur moyen de resserrer nos liens d'affection.

Je termine, mes chers camarades, en applaudissant aux brillants succès encore obtenus l'an dernier, par les candidats mécaniciens de la Marine, et en rappelant à votre souvenir le diplôme d'honneur décerné au Cours d'agriculture par la Société des agriculteurs de France.

M. Henri Trévidic, trésorier, nous fait alors connaître l'état de nos finances :

En caisse au 10 Décembre 1891	1,341 fr. 15 c.
Cotisations de l'année 1892.	727 85
ACTIF.	2,069 fr. 00 c.
Entretien des enfants patronnés	412 fr. 95 c.
Prix d'honneur.	32 »
Souscription pour le monument du T. C. F. César, de Nantes	20 »
Imprimés	100 »
Frais généraux.	36 45
PASSIF	601 fr. 40 c.
En caisse au 10 Décembre 1892	1,467 fr. 60 c.

Nos ressources sont satisfaisantes; cependant nous prions nos camarades d'être très exacts et très prompts à verser leur cotisation, afin que nous puissions étendre nos œuvres de charité : les demandes ne manquent pas, mais l'argent est le nerf de la guerre ! Beaucoup d'exactitude, n'est-ce pas, chers camarades ?

M. le Secrétaire prend ensuite la parole et nous fait connaître les regrets de nos amis. MM. le chanoine Rossi, l'abbé Fromentin, René Bolloré, François Govin, l'abbé Le Bars, Joseph de Goës-briand et Yves Le Baut, retenus loin de nous par les exigences du service ou par la maladie.

L'on procède enfin aux élections. Les membres sortants, désignés par le sort, sont MM. Pierre Kerfer, René Riou et Alexandre Trévidic.

Le dépouillement des votes n'amène aucune modification au Comité : les trois membres sortants sont réélus à une très forte majorité.

M. le Président déclare la séance levée, et le Comité procède à la réorganisation de son bureau, lequel à son tour se trouve dans son état primitif.

BANQUET

Le programme de la matinée est admirablement rempli... Il est midi passé... Les invités prennent place dans la salle du

banquet, gracieusement décorée pour la circonstance. Parmi les tableaux qui attirent plus particulièrement nos regards, mentionnons le portrait de Sa Grandeur Mgr Valteau, notre nouveau Président d'honneur, dont les traits étaient encore inconnus à plusieurs d'entre nous, et le plan du Pensionnat, œuvre magistrale d'un artiste, dont nous ne voulons pas blesser la modestie.

A la table d'honneur, sont les dignitaires de l'Association et quelques membres honoraires. Le menu est vraiment très bien : qualité, quantité, variété, ordre et entrain dans le service : c'est charmant.

Rien n'avait été négligé pour que cette joyeuse, mais trop courte entrevue, cette fête de famille, fût parfaite sous tous les rapports. Il serait difficile d'exprimer la cordialité, la franche gaieté qui n'ont cessé de régner pendant le banquet.

Au dessert, M. le Président donne lecture des dépêches suivantes :

De Lesneven :

Evêque de Quimper envoie ses remerciements et ses souhaits aux Anciens Elèves Pensionnat Sainte-Marie. † HENRI.

De Paris :

Reçois avec plaisir vœux des Anciens Elèves et souhaite prospérité à votre chrétienne Association.
Fr^e JOSEPH,
Supérieur-Général.

De Nantes :

Association Nantaise offre à son tour meilleurs souhaits de bonne fête à Quimpéroise. Tous renouvellent au charmant Président expression de sincères amitiés.
HENRI DELAHAYE, Président.

De Toulouse :

Association Amicale de Toulouse réunie en Assemblée générale envoie à celle de Quimper souhaits de prospérité.
PAUL, Président.

D'Avignon :

Bonne fête et prospérité toujours croissante.
BOULLE, Président.

De Saint-Brieuc :

Frère, fluxion de poitrine, grave : voyage impossible. Regrets sincères.
Fr^e COLMAN.

Nous plaçons ici la dépêche de M. Duviard, arrivée lundi, et qui fera certainement plaisir à nos camarades.

De Lyon :

Très touché : Grands remerciements au Président. Compliments à tous mes collègues.
DUVIARD.

Plusieurs toasts sont ensuite portés.

C'est d'abord M. le Président :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Je ne reviendrai pas sur ce que je vous disais l'an dernier au sujet de ma réélection de Président : je ne puis que me soumettre à votre verdict de

confiance et de profonde amitié, en répétant après Monseigneur Valteau :
« *In te, Domine, speravi !* »

Ce n'est pas que notre Association puisse être comparée à une mer agitée, nous n'y connaissons pas les tempêtes ; mais nul ne se peut passer de l'aide de Dieu !...

Je vous demanderais aussi, Messieurs, de m'accorder, comme par le passé, votre amical concours, car vous connaissez le vieux proverbe « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » Et, pour mener notre œuvre à bien, nous devons déployer tous nos efforts pour grouper autour de notre étendard de charité tous nos anciens camarades de Sainte-Marie, et démontrer aux hésitants que l'étoile qui guidait les Mages doit toujours éclairer nos pas.

C'est à la réalisation de ces vœux que je vous convie tous à lever vos verres en portant un toast à notre nouveau pilote, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon.

J'y associe le très honoré Frère Joseph, Supérieur général ;

Je n'ai garde d'oublier le très cher Frère Osée, Assistant, si affectionné à notre Pensionnat ;

Le très cher Frère Namasius, Visiteur ;

Et notre excellent ami, le bon Directeur de Sainte-Marie.

Je bois aussi, Messieurs, à la santé du Président de l'Amicale de Lorient, notre ami, M. Saulnier, le modèle des Présidents ;

Au très cher Frère Dosas, Directeur de l'Ecole chrétienne de Lorient ;

Au très cher Frère Colman, sur lequel nous comptons et que la maladie d'un de ses Frères retient à Saint-Brieuc ;

A M. Eugène Duviard, toujours généreux ;

A tous nos membres bienfaiteurs,

Et à vous tous, chers Frères et chers amis !

M. Saulnier prend à son tour la parole et s'exprime ainsi :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

En vous exprimant les vœux de l'Amicale de Lorient, laissez-moi vous dire tout le plaisir que j'éprouve à me trouver au milieu de vous ; je dois cette satisfaction à la cordiale amitié que veut bien me témoigner votre digne Président : pour tout homme de conviction, il est consolant, dans les temps difficiles que nous traversons, de se trouver au milieu d'une assemblée dont les croyances sont les siennes ; et ici, tous les cœurs, fiers de leur indépendance, unis dans une même foi, tressaillent dans un même sentiment d'espérance d'un avenir meilleur pour notre chère Patrie, et de reconnaissance envers nos anciens Maîtres.

Partout se fondent des Associations semblables aux nôtres ; partout l'ambition est la même : c'est la lutte pour la foi contre l'athéisme dans l'éducation.

Si nous le voulons de toutes les énergies de nos âmes, aujourd'hui, humbles sentinelles avancées pour jeter le cri d'alarme, nous pourrions, dans un avenir prochain, devenir une force invincible qui crierait à l'impiété : Tu n'iras pas plus loin.

En opposant avec une courageuse fierté à l'athéisme de nos adversaires, la fermeté de nos convictions, nous les contraindrons à compter avec nous, et nous aurons conquis la liberté comme ils ont su conquérir le droit d'oppression. Notre mission est suffisamment belle, Messieurs, pour exciter les enthousiasmes de nos cœurs, il faut, fidèles à l'éducation qui nous a été donnée, montrer au monde que quiconque n'est pas avec le Christ est contre Lui, et marcher en avant pour Dieu et pour la France !

Je suis heureux, d'attester ici, les sentiments de profonde vénération et de reconnaissance sans bornes que j'ai voués aux humbles disciples du Bienheu-

reux de la Salle, qui ont su graver en caractères ineffaçables dans mon âme, des sentiments que la mort même n'en saurait faire disparaître.

Messieurs, je vous demande d'acclamer ensemble, avec le nom du T. H. F. Joseph, celui du T. C. F. Cyrille-des-Anges, et de tous les Frères qui dirigent ce magnifique établissement.

Je bois en l'honneur du T. H. F. Joseph, des Frères de Quimper, en l'honneur de votre Président M. Bolloré, en votre honneur à tous, Messieurs !

Après le Président de l'Amicale de Lorient, le cher Frère Directeur se lève et parle en ces termes :

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

J'interprète, je n'en doute pas, la pensée de tous, en exprimant nos remerciements bien affectueux, à Monsieur le Curé de Douarnenez que l'on est toujours sûr de trouver au premier rang quand il s'agit de donner un témoignage de sympathie aux Frères des Ecoles chrétiennes et aux élèves du Pensionnat Sainte-Marie.

Avec M. l'abbé Bourlé, acclamons Messieurs les Aumôniers, qui ont donné et donnent encore des soins aussi intelligents que dévoués aux chers enfants de Sainte-Marie.

Nous avons entendu avec bonheur ce matin, Messieurs, les accents d'un cœur plein d'affection et de l'esprit apostolique. Au nom de vos anciens condisciples et des maîtres de vos premières années, recevez, M. l'abbé Cogneau, nos remerciements bien affectueux.

Heureuse République que notre chère Association ! C'est qu'elle porte sur son drapeau la belle devise : Charité !... La charité, Messieurs, est la mère de la vraie fraternité, dont nous donnons aujourd'hui un édifiant spectacle. Rallions-nous joyeusement et courageusement sous ce noble étendard que porte vaillamment le Président si dévoué dont vous venez pour la cinquième fois de renouveler le mandat.

C'est que vous avez compris, Messieurs, que pour soutenir et développer votre œuvre il vous fallait un Président qui possédât les qualités qui se personnifient en M. Bolloré : loyauté, activité, dévouement sans bornes, le tout assaisonné d'une franche cordialité qui sait se faire tout à tous.

Je bois à la santé de notre inamovible Président. Ces jours derniers, sur la gracieuse invitation de son Président, j'assistais à la réunion annuelle de l'Amicale de Lorient.

Avec l'exquise délicatesse dont M. Saulnier a le secret, il me rappelait le souvenir d'un passé qui m'est toujours cher. Lorient et Quimper, c'est pour moi le passé et le présent.

Je vous demande d'unir et d'acclamer dans un même sentiment de cordiale affection les Présidents et les membres des deux sociétés-sœurs.

Mon dernier mot sera pour Messieurs les membres bienfaiteurs et Messieurs les artistes qui ont tant contribué à l'éclat de notre solennité religieuse : qu'ils reçoivent tous ici l'expression de ma reconnaissance !

Enfin, le cher Frère Duvian-Joseph clôt la série des toasts :

« La reconnaissance, a-t-on dit, Messieurs, est la vertu des grands cœurs. » L'auteur de cette maxime a fait une restriction, malheureusement trop fondée ! Rien de plus commun, en effet, que le désir de recevoir, mais ils sont rares, n'est-ce pas ? ceux qui savent remercier. Je ne veux pas, pour ma part, Messieurs, que le Pensionnat soit jamais en retard dans l'action de grâce.

J'exprime de nouveau toute ma gratitude à nos amis de Quimper qui nous ont aidés à monter notre costumier ; mais je vous demande, Messieurs,

de vouloir bien avec moi adresser d'ici, à travers l'espace, un affectueux merci à notre signalé bienfaiteur Lyonnais : M. Eugène Duviard.

A tous nos amis, Messieurs !

La musique, qui s'est déjà fait entendre à différents intervalles pendant le banquet, joue un dernier morceau, et nous sortons pour assister à un défilé que ces infatigables jeunes gens veulent encore offrir à leurs Anciens. Les bravos éclatent de toutes parts lorsque les braves enfants passent devant nos rangs : ils les méritent bien ! Eux aussi ont droit à notre gratitude. Qu'ils en acceptent le témoignage.

SÉANCE RÉCRÉATIVE

Cette dernière partie du programme n'est pas la moins intéressante. Nos familles et les plus grands élèves sont admis à prendre part à ce complément de notre fête.

La salle du Théâtre est promptement envahie, pendant que la musique instrumentale exécute une brillante marche.

Nous avons ensuite le plaisir d'applaudir successivement :

Les petits élèves de l'établissement, qui chantent à ravir un joli chœur à trois voix : *Les Pifferari* ; M. Saulnier, dans le récit d'une fort belle poésie intitulée : *Le Jongleur* ; Sébastien Yan, plus connu sous le nom de *Bastien*, dont l'air de biniou a obtenu un rappel ; encore deux élèves du Pensionnat, qui se sont bien tirés d'affaire dans l'exécution de la saynète : *Le Bal à la Sous-Préfecture* ; enfin, l'artiste Lorientais, M. Leper, accompagné au piano par M. Facon, dont les deux morceaux : *Andante* et *Mazurka* pour violoncelle, et *Les Flots du Danube*, valse tzigane pour mandoline, ont obtenu un véritable succès.

Nous avons beaucoup regretté qu'un deuil récent nous ait privés du plaisir de voir et d'entendre sur la scène M. le Président de l'Amicale de Lorient. Espérons que nous serons plus heureux, l'an prochain.

La musique exécute un défilé, et... c'est fini ! L'heure de la séparation est arrivée.

Nous ne sommes point surpris, après une semblable journée, d'entendre des aveux comme celui que nous avons recueilli de la bouche d'un des assistants : « C'est beau tout de même ! C'est la première fois que j'assiste à l'Assemblée Générale ; je n'y manquerai plus. »

Vous tous qui êtes encore hésitants, entendez ces paroles, et venez à nous ; vous vous en retournerez pleins de zèle pour la propagation de notre Œuvre, qui sera devenue la vôtre.

Et maintenant, chers Camarades, que Dieu nous garde tous pour l'année prochaine !

PRIX D'HONNEUR

FONDÉS PAR L'ASSOCIATION AMICALE

1889. — Alain L'ÉVÊQUE, de Quimper.
 1890. — *Industrie* : Emmanuel RAULT, de Quimper.
 — *Agriculture* : Alain JAOUEN, d'Elliant.
 1891. — *Industrie* : Émile LE MEUD, de Séné (Morbihan).
 — *Agriculture* : Jean-Marie CORNIC, de Kerfeunteun.
 1892. — *Industrie* : Joseph LAMOUR, de Lampaul-Plouarzel.
 — *Agriculture* : Jean JAOUEN, de Landrévarzec.



NÉCROLOGIE

S. G. Mgr LAMARCHE, président d'honneur.	BERTHÉLÉME, Jean-Marie, Cloître-Pleyben.
Mgr LÉONARD, ancien aumônier.	DANION, J ^a -Corentin, Kerfeunteun.
CC. FF.	LARGETEAU, Joseph, Quimper.
DAGOBERT, visiteur et directeur du Pensionnat.	C. F. COME, Guéguen, Edern.
CONRAD-MARIE, directeur.	GOUZIEN, Corentin, Kerfeunteun.
DIÉ-DE-JÉSUS, sous-directeur.	l'abbé PICHON, professeur à Saint-Pol-de-Léon.
JUDORIEN, professeur.	AUTROU, Pierre, Quimper.
CALAMANDRE id.	BERNARD, Marc, Kerfeunteun.
CONCORDE-DE-JÉSUS id.	LE GAC, Jean, Brieç.
CATULIEN, jardinier.	LE ROUX (F ^{re} Donat-Emilien), Plougonven.
ELLEVARE, infirmier.	FAVENNEC, Auguste, Quimper.
COSME-MARTYR, professeur.	Comte de COETLOGON, Alain, Ile-Tudy.
CLÉONIQUE-DE-JÉSUS id.	CHAVET, Prosper, Quimper.
DOMET, sous-directeur.	MOENNER, Yves, Quimper.
MM.	
OLIVE, professeur d'Agriculture.	
BULOT, Alex ^{dre} , avocat, Quimper.	

STATUTS

VOTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUILLET 1889

Association. — Son objet.

Art. 1. — Il est fondé une Association amicale entre les Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — Elle se compose de membres bienfaiteurs, honoraires et actifs.

Art. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 10 francs au minimum. Sont membres actifs, les Anciens Elèves ayant adhéré au règlement. Pourront être membres honoraires : MM. les Aumôniers, les anciens Professeurs du Pensionnat et MM. les Présidents des Associations Amicales.

Art. 4. — L'Association a pour but :

1^o De resserrer les liens d'affection qui unissent les Anciens Elèves à leurs anciens Maîtres.

2^o D'entretenir les relations amicales existant entre les Anciens Elèves du Pensionnat.

3^o D'exercer une sorte de patronage sur les Elèves à leur sortie de l'établissement en leur facilitant le choix d'une carrière ou en les aidant dans la profession qu'ils ont embrassée.

4^o De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat.

Administration.

Art. 5. — L'Association est régie par un comité de 20 membres, en résidence à Quimper ou dans les communes voisines.

Les séances se tiendront au Pensionnat.

Art. 6. — Le Comité est nommé en Assemblée générale et se renouvelle par tiers tous les ans, par voie de tirage au sort ; les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — L'élection du Comité se fait au premier tour de scrutin, à la majorité absolue des suffrages, et si un second tour est nécessaire, à la majorité relative.

Art. 8. — Le Comité choisit son Président, ses Vice-Présidents, ses Secrétaires, son Trésorier. — Le Cher Frère Directeur du Pensionnat est de droit Président d'honneur.

Art. 9. — Le Comité fixe les frais d'administration, vote et distribue les secours, accorde les bourses, approuve les comptes du Trésorier, convoque les Assemblées générales, statue sur les cas de non-admission ou de radiation, que pourrait encourir tout candidat ou sociétaire indigne, et généralement prend toutes les décisions et fait tous actes rentrant dans le but de l'Association.

Enfin, chaque année, il devra présenter un compte-rendu de sa gestion.

Art. 10. — Le Comité pourra nommer un membre correspondant pour chaque centre important en dehors de Quimper.

Assemblées générales.

Art. 11. — Chaque année, l'Association se réunit en Assemblée générale au Pensionnat, à Quimper, pour procéder au renouvellement du Comité,

examiner les différentes communications qui lui seront faites, entendre les rapports du Secrétaire et du Trésorier, et modifier, s'il y a lieu, les statuts.

Art. 12. — L'Assemblée générale sera suivie d'un banquet.

Les membres seront prévenus par lettre du jour de la réunion et du montant de la cotisation pour le banquet.

Art. 13. — Le jour de l'Assemblée générale une messe sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat pour le repos de l'âme des anciens maîtres et élèves décédés.

Caisse de l'Association.

Art. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à 5 francs. Les Sociétaires appartenant aux ordres religieux en sont dispensés.

Art. 15. — Les versements devront être effectués, du 1^{er} Mars au 1^{er} Juin de chaque année, soit au Frère Procureur, soit au Trésorier de l'Association.

Art. 16. — Tout ancien Elève, en adhérant à l'Association, est prié de verser immédiatement sa cotisation.

Art. 17. — L'Association accepte les dons et les legs qui pourraient lui être faits.

Distribution des prix fondés par l'Association.

Art. 18. — Les prix des Anciens Elèves, pour l'Industrie et l'Agriculture, seront décernés chaque année à l'élève du Cours spécial et à celui du Cours d'Agriculture qui, par leurs habitudes de travail, leur bonne conduite, leur caractère, auront le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.

Art. 19. — Le Comité, suivant ses ressources, pourra étendre cette faveur aux élèves des trois premières classes.

Art. 20. — Le Comité déterminera avec le Cher Frère Directeur l'ouvrage à donner en prix.

Le nom du lauréat et la mention : « Prix fondé par l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper », seront inscrits sur la couverture de chaque volume.

Dispositions générales.

Art. 21. — Le Comité détermine lui-même les conditions d'administration intérieure et, en général, tout ce qui est propre à assurer le bon fonctionnement de l'Association.

Art. 22. — Toute discussion politique et religieuse est formellement interdite, soit au banquet, soit dans les autres réunions de l'Association.

De la dissolution de la Société.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que dans une Assemblée générale réunissant au moins les trois-quarts des membres composant l'Association, et à la majorité des membres présents.

Dans ce cas, les Associés nommeront, dans les formes prévues pour la nomination du Comité d'administration, un comité de liquidation qui sera appelé à décider de la destination à donner au fonds social.

Dans tous les cas, la demande de dissolution devra être formulée et motivée par une demande écrite, signée au moins du quart des membres inscrits, déposée et soumise au Comité en fonctions, deux mois avant l'époque de la plus prochaine Assemblée générale annuelle. Le Comité examinera la proposition et devra en faire son rapport à cette Assemblée générale.

Lu et adopté en Assemblée générale, le 7 Juillet 1889.

LISTE **DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION AMICALE⁽¹⁾**

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

S. G. Mgr Valteau, évêque de Quimper | Le Très Honoré Frère Joseph, supérieur
et de Léon. | général.

MEMBRES BIENFAITEURS :

MM.	MM.
Eugène Duviard, manufacturier, Lyon.	* Etienne Roussin, ancien député, Plomelin.
* Armand Granier de Lilliac, nég ^t , Quimper.	* Charles Séchez, nég ^t en vins, Quimper.
* Ch. Stréicher, d ^r de l'usine à Gaz, Quimper.	François Govin, Quimper.
* Adolphe Vallée, ingénieur, à Morlaix.	René Bolloré, papeterie d'Odet.
* L ^r Corre, représent ^t de comm ^{ce} , Quimper.	* Fr ^s Pézieux, chirurg ⁿ dentiste, Quimper.
* Charles Le Moign, notaire, Pont-l'Abbé.	Ferrier, tailleur, Lorient.

MEMBRES HONORAIRES :

MM.	I	MM.
l'abbé Fromentin, recteur de Pouldergat.		* l'abbé Rospars, recteur de Locmaria,
* l'abbé Bourlé, curé de Douarnenez.		Quimper.
l'abbé Le Goff, rect ^r de St-Martin, Morlaix.		* l'abbé Le Berre, aumônier du Pensionnat.
l'abbé Laurent, recteur de Commana.		* l'abbé Bernard, aumônier du Pensionnat.

CC. FF.	CC. FF.
Charlemagne, Lille.	Hubert-de-Jésus, Quimper.
Cyrille-de-Jésus, Arradon.	Capréole, id.
Donat-Louis, Quimper.	Diogènes-Marie, id.
Couronné-Paul, Bel-Air, Nantes.	Celsin, id.
Colman-de-Jésus, Saint-Brieuc.	Colomban-Marie, id.
Corentinien, Baud.	

MM.	MM.
Delahaye, Henri, président de l'Associa- tion Amicale, Nantes.	Saulnier, Alfred, président de l'Associa- tion Amicale, Lorient.

MEMBRES DU COMITÉ :

Président d'honneur : C. F. Cyrille-des-Anges, directeur du Pensionnat.

MM.	MM.
<i>Président :</i> * Eugène Bolloré, mercier, rue Kéréon, 13, Quimper.	* l'abbé Thomas, rue du Lycée, 6, Quimper.
<i>Vice-Présidents :</i> { * P ^{re} Kerfer, négoc ^{en} grains, rue Neuve, Quimper.	<i>Secrétaires :</i> { * Charles Lorit, fondateur, rue de Brest, Quimper.
* Guill ^{me} Danion, au Moul- liouen, Kerfeunteun.	<i>Trésorier :</i> * Henri Trévidic, entrepreneur, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.

(1) L'astérisque indique les Membres de l'Association qui étaient présents à l'Assemblée générale.

MEMBRES DU COMITÉ (suite) :

MM.	MM.
l'abbé Rossi, chanoine, Boulevard de l'Odé, Quimper.	Liot, Charles, plâtrier, rue Saint-Mathieu, Quimper.
* les Aumôniers du Pensionnat.	* Louboutin, François, hôtelier, rue Royale, Quimper.
* de Kerangal, Arsène, fils, rue des Bouche- ries, Quimper.	* Salatin, J ⁿ , libraire, rue Kéréon, Quimper.
Le Louët, Joseph, entrepreneur, rue du Pont-Firmin, Quimper.	Cornic, Jacques, Tyrivoal, Kerfeunteun.
* Trévidic, Alexandre, ferblantier, rue des Reguaires, Quimper.	Le Roux, Hervé, maire d'Ergué-Gabéric.
	Riou, René, Tréodet, Ergué-Gabéric.
	* Nédélec, J ⁿ -M ^{re} , St-Joachim, Ergué-Gab ^{ic} .

MEMBRES CORRESPONDANTS :

MM.	MM.
Trévidic, Henri, Quimper.	Landrèvarzec : Rolland, Jean, Kergréis.
Trévidic, Alex ^{dre} , Quimper.	Pont-l'Abbé : * Guichaoua, Jean, au Douric.
Le Berre, Alain, march ^d de bois, Avenue de la Gare, Quimper.	Loctudy : Toulemon, Corentin, fils.
Le Coz, Franç ^s , Grand'Rue, 63.	Plobanna- } Guirriec, Franç ^s , Kerhuaré. lec. } Calvez, Jacques.
Brest : { Girond, Joseph, École des mé- caniciens, Brest.	Châteaulin : * Le Borgne, Yves, huissier.
Lorient : Run, Louis, commerçant, rue des Fontaines, 20.	Elliant : Jaouen, Michel, fils, Keruen.
Kerfeunteun : Danion, Guillaume.	Plomodiern : L'Helgouac'h, Jean-Marie, commerçant, au bourg.
Ergué-Gab ^{ic} : * Le Roux, Alain, au Mélénic.	Plogonnet : * Fily, Alain, Kervarven.
Briec : * Ollivier, Guénolé, Kermadoret	Ploaré : Poulhazan, Victor, Plomarc'h.
Edern : * Pennarun, Jean, Stang-Yan.	Plogastel-Saint-Germain : Berriet, Jean.
	Pleyben : Le Baut, Yves, négociant.

MEMBRES ACTIFS :

MM.	MM.
Arquié, Alexandre, Brest.	Berthéléme, Jean-Louis, Quinquis-Yven, Cloître-Pleyben.
Autret, Jean (Fr ^e Donat), Kervignac, près Hennebont.	Beuze, Joseph, Kerglienne, en Moëlan.
* Autrou Arthur, sculpteur, Boulevard de l'Odé, Quimper.	Beuzen Mathias (Fr ^e Dosithée-Urbain).
Bargain, Corentin.	Bodolec, Ange, tanneur, Boulevard de l'Odé, Quimper.
Baron, Gabriel, entrepreneur, Venelle Saint-Marc, Quimper.	de Boisfleury, Robert, Chaumont.
Berhault, Eugène.	Bolloré, Paul, Hanoï, Tonkin.
Bernard (Fr ^e Celsin-Bernard), Quimper.	* Bolloré, Louis, rue Kéréon, Quimper.
Bernard, J ⁿ -M ^{re} , Stang-Vian, Kerfeunteun.	Bolloré, Adolp ^e , La Ferté-S ^t -Aubin (Loiret).
* Béchennec, Pierre, Trébéhoret, en Pont- l'Abbé.	Bouard (Fr ^e Colman-Eloi), Jersey.
Berriet, Jean, Plogastel-Saint-Germain.	Boulie, P ^{re} , bouch ^r , rue du Quai, Quimper.
Berthéléme, conseil ^r d'arrond ^{nt} , Lennon.	Bléas, Laurent.
Berthéléme, Jean, Quinquis-Yven, Cloître- Pleyben.	* Bourlé, Alb ^t , rue des Reguaires, Quimper.
	Brigand, Pierre, Pont-l'Abbé.
	* Cabon, Joseph, cirier, Chemin de l'Hip- podrome, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite):

MM.

Cabon, René, épiciér, rue Royale, Quimper.
 Cabon, Adolphe, Chevilly, près Paris.
 Calvez, Pierre, Plonéour-Lanvern.
 Calvez, Jacques, Penmarc'h.
 Caoudal, Georges, Argentan.
 * Caoudal, Paul, au Mengwen, en Tréogat.
 Caugant, Eugène.
 Canivet, Félix, entrepreneur, Coray.
 l'abbé Cavellat, vic^{re}, à Plonéour-Lanvern.
 * de Cadenet, Pierre, boucher, rue Saint-Mathieu, Quimper.
 Cogneau, Henri, maître-mécanicien.
 Cogneau, Théodore, horticult^r, Fougères.
 * l'abbé Cogneau, prof^r au G.-S., Quimper.
 * Coadou, J^a-M^{ie}, au Launay, en Plogonnec.
 * Coadou, Henri, au Launay, en Plogonnec.
 * Coustans, P^{re}, Avenue de la Gare, Quimper.
 Cornic, Jean-René, Bolhoat, Kerfeunteun.
 Cornic, René, vétérinaire, Quimper.
 Cozic, Théodore, rue Kéréon, Quimper.
 Chuto, J^a-L^s, Saint-Alouarn, en Guengat.
 Croissant, Michel, Lespritén, en Brie.
 * Cumunel, Hervé, Quimper.
 Cuziat, Baptiste, maître-d'hôtel, Bannalec.
 Daoulas, Louis, tapissier, place Saint-Corentin, Quimper.
 Darcillon, J^a-M^{ie}, Ligén, en Landrévarzec.
 David, Jean, Kerabazan, en Brie.
 David, Jean, hôtel du *Lion-d'Or*, Quimper.
 * Dieucho, Guil^{me}, huissier, rue Kéréon, Quimper.
 * Dorval, Marc, Leurguéric, en Kerfeunt^a.
 Dréan, Auguste.
 Eloury, Jean.
 * Esvan (F^{re} Anastase), Quimper.
 Fallière, Sébastien, Plonéour-Lanvern.
 Favennec, Michel, Stang-Yan, en Edern.
 Favennec, François, Stang-Yan, en Edern.
 l'abbé Fermon, aum^r, à Ploug^{uel}-Daoulas.
 Fertil, J^a-M^{ie}, rue de Douarnenez, Quimper.
 Feunteun (F^{re} Dosithée), Guipavas.
 Feunteun (F^{re} Drouaud-Jean), Plougonven.
 Flécher, J^a-M^{ie}, Cathelouarn, en Querrien.

MM.

Forestier, Emile, Brest.
 * Feunteun, Pierre, rue Neuve prolongée, 2, Quimper.
 Frayssineau, Auguste, Alençon.
 Gigoux, Joseph, entrepren^r, à Audierne.
 Gouritin, Jean-Louis, Croix des Gardiens, Kerfeunteun.
 Gouyette, Louis, Locronan.
 l'abbé Guillou, recteur, Plobannalec.
 Guillermin (F^{re} Dominique-Félix).
 Guimard, Joachim.
 Guirriec, F^{ois}, Kerhuaré, en Plobannalec.
 de Goësbriand, Joseph, Morlaix.
 Hamon, Thomas, maire de Bénodet.
 Hamon, Pierre.
 Hémon, Guillaume, Brest.
 Hémon, Yves, commerçant, rue Royale, Quimper.
 Hénaff (F^{re} Corentin-Benoît), Plougastel-Daoulas.
 Hénaff, Jean.
 Hénaff, Hervé.
 Hénu, Paul, maître-mécanicien, Toulon.
 Heurté, G^{es}, rue Toul-al-Laër, Quimper.
 Hugot-d'Herville, Châlons-sur-Marne.
 l'abbé Jacob, Pont-Croix.
 Jaouen, Michel, Keruen, en Elliant.
 Jaouen, Michel (fils), Keruen, en Elliant.
 Kerbourg, François, boulanger, Kerfeunt^a.
 Kéribin, J^a-M^{ie}, com^{ant}, rue Royale, Quimper.
 l'abbé Kergoat, recteur, Saint-Hernin.
 * Kéralum, Adolphe, entrepreneur, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Kernévez, Alain, Ergué-Gabéric.
 Kerninon, Jean, rue Lemercier, Paris.
 Kersual (F^{re} Cosme) Jérusalem.
 Kerveillant (F^{re} Donatien), Guidel.
 Kerjouan, François, Kerplann, Arradon.
 l'abbé Laouénan, vicaire, à Brie.
 * Lacarrière, Charles, rue du Frou, Quimper.
 * Le Goïc, Félix, débitant de tabacs, rue du Parc, Quimper.
 * Le Goff, Jacq^s, Tymafourman, Kerfeunt^a.

MEMBRES ACTIFS (suite):

MM.

Le Goff, Joseph, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Le Gall, Louis, boulanger, rue du Frou, Quimper.
 Le Gô, Pierre.
 Le Guillou, Ernest.
 * Le Gars, Pierre, Kerfeunteun.
 L'Helgoualc'h, J^a-M^{ie} com^{ant}, Plomodiern.
 Lehoussel, Paul, Paris.
 Le Louët, Joseph-Félix, rue de Brest, Quimper.
 Le Louët, Alexandre, rue des Reguaires, Quimper.
 Le R. P. Félix (Le Louët), Kerbénéat.
 Le Moal, Y., Boulevard de la Gare, Quimper.
 Le Moine, Jean-Baptiste.
 Le Meud, Ange.
 Le Moënner, J^a-René, Kergogne, Kerfeunt^a.
 * Le Portz, Joseph, Kérisouët, Guidel.
 Le Page, Auguste, tanneur, rue Neuve, Quimper.
 Le Roux, Hervé, maire d'Ergué-Gabéric.
 Le Roux, Grégoire, rue Saint-François, Quimper.
 Le Proust du Perray, René, Quimper.
 Le Touze (F^{re} Dosithée-Marie, Le Mans).
 * Lorit, Auguste, ferblantier, rue Royale, Quimper.
 Lozac'hmeur, Yves, marchand de vins, rue Saint-Mathieu, Quimper.
 l'abbé Louboutin, vicaire, Brie.
 Le Baut, Yves, négociant, Pleyben.
 * Le Berre, Jérôme, boulanger, rue Kéréon, Quimper.
 * Le Berre Léon, Avenue de la Gare, Quimper.
 * Le Bastard, Adolphe, Quimper.
 * Le Bris, Victor, marchand de drap, rue Kéréon, Quimper.
 Le Bihan, Pierre, Kernével.
 Le Berre (F^{re} Donateur), Lorient.
 l'abbé Le Bars, vicaire, Comanna.
 Le Beuze, Corentin, Kerlic, en Kerfeunt^a.

MM.

Le Breton (F^{re} Cineray), Lambézellec.
 * Le Breton, Louis, huissier, rue Saint-François, Quimper.
 Le Corre, Pierre, Kerben, Kerfeunteun.
 * Le Corre, Jacques, aux issues de Saint-Yves, Kerfeunteun.
 Le Cœur, Pierre, Kerlezanet, Penhars.
 Le Cœur, Pierre, Kerdaridec, Penhars.
 Le Clec'h, J^a-René, Coat-Nescop, Kerfeunt^a.
 * Le Cœur, J^a-M^{ie}, Ty-Gardien, Kerfeunt^a.
 l'abbé le Coz, rect^r, Plonéour-Lanvern.
 Le Dé, Louis, maître-mécanicien.
 Le Dé, J^a-L^s, débitant, rue des Douves, Quimper.
 L'Evêque, Alain, Toulon.
 Le Gousse, Joseph.
 Le Goff, Pierre.
 Le Guével, Auguste, Ecole apostolique, Poitiers.
 * Le Gallic, Louis, Kerant-Sparl, Querrien.
 * Le Guellec, Prosper, charcutier, rue Saint-François, Quimper.
 Mahé, Grégoire, Kervinigen, Coray.
 Mahé, J^a-Bap^{te}, la Ville-Neuve, Langolen.
 * Mahé Yves, Mez-an-Lez, Ergué-Gabéric.
 Malignon, Hippolyte, Ile-d'Ouessant.
 l'abbé Manceaux, rue St-Mathieu, Quimper.
 Masiée, Célestin, carrossier, rue de Brest, Quimper.
 * Mauduit, Gustave, agent général du Phénix, Quimper.
 Mézennec, usine à Gaz, Quimper.
 Michel (F^{re} Constantin-Michel), Quimperlé.
 * Mérop, François, Quimper.
 Mérop, Julien.
 Mocaër (F^{re} Donat-Laurent), Quimper.
 Moënner, Yves, rue St-Mathieu, Quimper.
 * Mézennec, Francis, rue Kéréon, Quimper.
 Morvézen (F^{re} Crépin), Landivisiau.
 Morvan, Edouard, boucher, rue des Halles, Quimper.
 * Nédélec, J^a-M^{ie}, St-Joachim, Ergué-Gabéric.

MEMBRES ACTIFS (suite):

MM.

- * Nédélec, Joseph, Kermoguer, Kerfeunteun.
 * Nédélec, René.
 Nihouarn, J^e-L^s, Kerguerb, Guengat.
 Niger, Yves, Penquer-Guinigou, Briec.
 * Olive, Raoul, professeur d'Agriculture, Kermahonnet.
 Paugam (F^{re} Donatif), Brest.
 l'abbé Pellerin, recteur, Beuzec-Cap-Sizun.
 Penglaou, Pierre, cordonnier, rue des Reguaires, Quimper.
 Peuziat (F^{re} Conrad-de-Jésus).
 Peuziat, Eugène, rue Leuren, Douarnenez.
 Peuziat, Herlé.
 Pennanéac'h, Corentin, Kerrien, Penhars.
 l'abbé Pennec, vicaire, Kerfeunteun.
 Pennarun (F^{re} Corentin-René), Brest.
 * Pennarun, débitant, rue Astor, Quimper.
 l'abbé Pichon, rue Royale, Quimper.
 Pernès, Eugène, boucher, rue St-François, Quimper.
 Pérodeau, Frédéric, plâtrier, quai Odet, Quimper.
 * Pérodeau, Hip^{te}, rue Kéréon, Quimper.
 * Piriou, Eugène, bijoutier, rue Kéréon, Quimper.
 Pétilion, Ste-Cécile, Briec.
 * Pétilion, Jean-Marie, débitant, quai Odet, Quimper.
 l'abbé Poulhazan, vicaire, à St-Sauveur, Brest.
 Quéau.
 Quénehervé, marchand de draps, rue Royale, Quimper.
 Quistrebert, Auguste.
 Rancillac, loueur de voitures, rue du Parc, Quimper.
 Rannou, Jean-René, Guellen, Briec.

MM.

- Riou, Jacques (F^{re} Cyrille-Joseph), Plouguerneu.
 Roussin, Armand, Paris.
 Savy, J^e-Bap^{te}, rue Royale, Quimper.
 * Saviy Azéma, rue des Boucheries, Quimper.
 * Salaün, Yves, Kerguinou, Plogonnec.
 Sergent (F^{re} Donateur-Simon), Quimperlé.
 Simon, Léopold, entrepreneur, rue Douarnenez, Quimper.
 * Sider, Barthélémy, marchand de bois, rue Saint-Joseph, Quimper.
 Tanneau, Noël, Kerlan, Plobannalec.
 Tanguy (F^{re} Domicé), Plestin.
 Tanneau, Jean, Pont-l'Abbé.
 Tanneau, Henri, Corroac'h, Plonéour-Lanvern.
 l'abbé Tanneau, recteur, Dinéault.
 Tallec, Yves, Garzon, Moëlan.
 Teurtroy, Edouard.
 Tésiou, Ernest.
 * Thomas, Emile, organiste, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Thomas, Louis, débitant, rue Douarnenez, Quimper.
 * Toulemon, Corentin, rue Mœur, Pont-l'Abbé.
 Treussier, Nicolas, Locronan.
 Treussier, Joseph.
 Tymen (F^{re} Corentin-Léon).
 * Vauchel, Joseph, rue Kéréon, Quimper.
 Vallières des Fillières, Paul, négociant, Pont l'Abbé.
 Vallières des Fillières, Eugène, Quimper.
 Villard, Joseph, photographe, rue Saint-François, Quimper.
 * de Vuillefroy de Silly, rue Mescloaguen, Quimper.

1891	La Motte Serv. (Savoie).....	La Motte-Servolex.....	Du Pensionnat des Frères. Des Ecoles des Frères.
1874	Le Havre (Seine-Infér.).....	Rue de Tournelle, 118.....	D'encouragement des Ecoles chr.
1870	Le Mans (Sarthe).....	Rue Napoléon, 1.....	Du Pensionnat N.-D. de France.
1889	Le Puy (Haute-Loire).....	Rue Porte-Aiguère, 25.....	Du Pensionnat des Frères.
1879	Lille (Nord).....	Rue de la Monnaie.....	De l'Ecole de Commerce.
1887	Lisieux (Calvados).....	Rue Harou, 6.....	Des Ecoles des Frères.
1884	Longuyon (Meurt-et-M.).....	Rue St-Michel, 32, Sedan (Ardennes).	Du Pens. des F ^{res} de Beauregard-L.
1890	Lorient (Morbihan).....	Rue Brizeux.....	Des Ecoles des Frères.
1875	Lyon (Rhône).....	Rue Margnolles, 16 bis (Gaturre).....	Du Pensionnat des Frères.
1890	Marseille (Bouch.-du-Rhône).....	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 91.....	Du Pensionnat des Frères.
1889	Moulins (Allier).....	Rue Saint-Jacques, 35.....	Du Pensionnat Saint-Gilles.
1884	Nantes (Loire-Inférieure).....	Rue des Noyers.....	Du Pensionnat des Frères.
1889	Nice (Alpes-Maritimes).....	Rue du Bxl-Air, 16.....	Du Pensionnat des Frères.
1878	Nîmes (Gard).....	Rue de la Condamine, 17.....	Des Ecoles des Frères.
1889	Orléans (Loiret).....	Rue Jeanne-d'Arc, 16.....	Des Ecoles des Frères.
1880	Paris (Seine).....	Rue de Brague, 16.....	Du Pensionnat des Frères.
1873	Quimper (Finistère).....	Rue de Montparnasse, 82.....	Des Frères-Bourgeois.
1873	Reims (Marne).....	Rue de Turenne, 23.....	De Saint-Nicolas (Vaugrard).
1876	Rennes (Ille-et-Vilaine).....	Rue Kerfeunteun.....	Du Pensionnat des Frères.
1885	Rouen (Seine-Inférieure).....	Rue de Venise, 37.....	Du Pensionnat des Frères.
1888	Saint-Etienne (Loire).....	Rue Socrate, 4.....	Des Ecoles des Frères.
1880	Saint-Omer (Pas-de-Calais).....	Rue Saint-Gervais, 82.....	Du Pensionnat J.-B. de la Salle.
1880	Semur (Côte-d'Or).....	Rue Désirée, 22.....	Du Pensionnat Saint-Louis.
1887	Sotteville-les-R. (Seine-Inf.).....	St-Pierre-lez-Calais, r. Lafayette, 41.	Du Pensionnat des Frères.
1888	Thionville (Haute-Savoie).....	Monchamlin-les-Mines (Saône-et-L ^{re}).....	Des anciens Elèves des Frères.
1890	Toulouse (Haute-Garonne).....	Rue de Paris, 210.....	Du Pensionnat Saint-Joseph.
1889	Valence (Drôme).....	Rue Bonrepos, 23.....	Du Pensionnat St-Martin de Tours.
1887	Vetot (Seine-Inférieure).....	Rue de la Préfecture, 7.....	Des anciens Elèves des Frères.
1888	Tooting (Londres).....		Des Ecoles des Frères.

AVIS

I.

Le Comité espère que chaque Sociétaire aura à cœur de recruter autour de lui de nombreux adhérents à l'Association.

Prière d'envoyer les adresses exactes au Correspondant ou à M. Ch. LORIT, Secrétaire.

II.

MM. les Sociétaires dont l'adresse serait inexacte, sont priés d'en donner avis au Secrétaire de l'Association Amicale.

III.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article 3 des Statuts, modifié en ces termes pour nos amis qui ne sont pas Anciens Elèves du Pensionnat : « Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 10 francs au minimum. »

